

III.2. Comment les arts de la rue parlent d'eux-mêmes : Une communication interpersonnelle de masse, des échanges polylogaux (Jean-Michel Rampon)

Il est possible de définir par polylogale toute situation de communication qui réunit plusieurs participants. A ce titre, le problème ne provient pas tant du nombre (d'au moins trois participants à un nombre en théorie infini, à l'instar de la présente liste rue), que de la difficulté à définir clairement la catégorie même de participants. En France, Michel Marcoccia est l'un de ceux dont les travaux se sont le plus concentrés ces dernières années sur les écrits électroniques ou les formes de communication médiatisée par ordinateur (ou CMO, traduction de *Computer Mediated Communication*). L'intérêt de sa démarche provient du fait qu'il convoque en son sein la réflexion d'Erving Goffman tout en montrant les limites et le nécessaire dépassement pour les cadres conversationnels de type numérique. Par exemple, M. Marcoccia n'hésite pas à recourir à l'expression d'« état de parole ouvert » utilisée par Goffman pour décrire les conversations de bureau, ce que C. Kerbrat-Orecchioni a désigné ultérieurement sous le nom de conversation *discontinue*. M. Marcoccia va même jusqu'à citer ce passage de *Forms of Talk* (dernier livre de Goffman paru en français sous le titre *Façons de parler*), non sans l'avoir fait précéder de la remarque selon laquelle les observations de Goffman quant à ce qu'il appelle un « état de parole ouvert » (*open state of talk*) sont très appropriées pour décrire les groupes de discussion :

Il peut se produire des silences de durée variable qu'il est difficile de définir soit comme des interludes entre des rencontres distinctes, soit comme des pauses à l'intérieur de la même rencontre. Il peut donc se développer dans ces conditions (comme dans bien d'autres) un « état de parole ouvert » tel que les participants ont le droit mais non l'obligation de se lancer soudain dans un bref échange, puis de retomber dans le silence, et cela sans le moindre marquage rituel visible, comme s'ils ne faisaient qu'ajouter un nouvel échange à une conversation chroniquement en cours.

M. Marcoccia convoque encore les notions d'*animator*, d'*author* et de *principal* de Goffman, dont ce dernier a pu souligner combien, prises ensemble, elles pouvaient dire quelque chose du « format de production » d'une énonciation. Dans le cadre d'échanges numériques, l'*animateur* représente l'origine physique du message (littéralement, l'adresse IP permettant d'identifier l'ordinateur), l'*auteur* la personne qui a rédigé le message et le *responsable* celle qui est engagée par lui. Pour autant, ce rapprochement ou glissement paradigmatique ne pèse guère par rapport à une différence plus prégnante puisque mettant en jeu la structure même de la participation dans le cadre d'un dispositif de type groupe de discussion : « Ici, contrairement à la claire distinction entre le participant ratifié et le tiers [bystander] dans la théorie de Goffman, le témoin indiscret [eavesdropper, littéralement « oreille indiscrete »] est, en même temps, un participant ratifié. En effet, quand un-e participant-e envoie un message, il/elle sait qu'il y a des témoins indiscrets, mais il/elle est forcé-e de les inclure comme récipiendaires ».

En fait, une telle spécificité doit être discutée en ce qui concerne la liste rue. Si une telle description peut lui être appliquée dans les premiers mois de son existence, elle devient potentiellement obsolète à partir du début du mois de septembre 1999, date à laquelle un participant demande à un autre de « [faire] en sorte que l'on vous réponde personnellement, et non a la liste !!!!! ». D'apparence anodine, ce *speech event* va amener le créateur de cette liste, Yffic Cloarec, à modifier moins de quinze jours plus tard les paramétrages d'envoi de messages à la liste rue. Si l'aspect 'liste de diffusion' est maintenu, il est désormais soumis à une démarche volontaire et consciente (nécessité de changer l'identité du destinataire par celle du site d'accueil, à savoir *rue (a) sorengo.com*), la réponse à un message envoyé à la liste ayant *par défaut* l'expéditeur comme destinataire. On assiste donc à un processus de privatisation de l'aspect 'liste de discussion' ou, pour le dire autrement, à un effort de disqualification du genre discussion au sein de la liste, au seul profit des messages de type diffusion. Cette forme d'imposition tend à sursingulariser la liste : une seule thématique, les arts de la rue (première singularité posée d'emblée) ; un seul mode d'échange, la diffusion (deuxième singularité apparue ultérieurement). Or ni l'une ni l'autre de ces singularités ne sont monovalentes. Comme objets de discours, elles donnent lieu à interprétations et à définitions qui se veulent souvent définitives là où elles ne sont que l'expression d'une communauté (y compris de discours) évolutive, en construction constante. Il faudrait ici mentionner les étapes de ce processus de destitution de la parole-débat, processus qui est loin d'aller de soi pour un certain nombre d'intervenants (sans parler de ceux qui ne s'expriment pas, de façon directe en tout cas), qui ne manquent pas de le questionner à échelle régulière au sein de la liste rue. En novembre 2000, un des intervenants à ce débat va même jusqu'à évoquer une « liste de diffusion », ce qui est une manière, consciente ou non, difficile de le dire ici, d'agréger dans un même mot les deux niveaux d'échange qui font problème (même s'il est clair pour cet intervenant que la liste doit se cantonner à la diffusion d'« Infos », sans que cela n'empêche de « [créer] une liste ou un forum de discussion où chacun aura la liberté de s'exprimer », ce qui pourrait laisser entendre au final, et de façon maladroite, que les messages du genre information ne procède pas d'une même liberté de parole...). En tous les cas, *inciter* les participants au forum à cantonner leur parole au registre dialogal, donc privatif, dès lors que son statut échappe au registre "informationnel" proprement dit, soulève une double réflexion :

- il est désormais laissé à la discrétion de chaque participant la privatisation ou la publicisation de sa réponse à un message diffusé sur le forum ;
- il peut être fait l'hypothèse qu'un tel cadre risque d'être appréhendé comme prohibitif et contraignant par une partie des participants qui s'y plient malgré tout (ou alors se désinscrivent), mais aussi comme nul et non avenu par une partie des autres, dont on peut penser que ce sont ceux qui souhaitent être perçus avant tout comme détenteurs d'un rôle social, sinon d'un *leadership*, au sein de la communauté professionnelle des arts de la rue, et qui ne vont pas manquer de mettre en scène publiquement leur échange, à la manière d'une conversation en aparté dont le contenu serait

rendu paradoxalement accessible (et non seulement montré comme inaccessible aux partenaires qui participent au contexte de l'échange, à l'instar d'un cadre conversationnel "ordinaire").

En fin de compte, M. Marcoccia a identifié trois genres de rôle participatif dans un groupe de discussion : les simples lecteurs, les expéditeurs de messages occasionnels et ce qu'il appelle les hôtes, qui peuvent être distingués des autres intervenants par un comportement verbal plus actif, dont l'activité en somme participe pour une grande part à la vitalité d'un forum et à la consolidation de la communauté virtuelle qu'il représente. Il paraît important de noter ici que, quels que soient les groupes de discussion auxquels il s'intéresse, M. Marcoccia se cantonne à chaque fois à un nombre d'échanges relativement restreint, qui s'inscrivent tout au plus dans une durée de quelques mois. Que dire alors des 20.000 messages de la liste rue qui s'étalent pour leur part sur une période de presque dix années ?... A cet égard peut se poser la question des lignes de démarcation à même d'être repérables dans un corpus de cette taille. Comme le dit M. Marcoccia, « *quand considère-t-on qu'on a affaire à plusieurs conversations ou à une série de séquences constituant une simple conversation ?* ». Un des critères d'appréciation peut résider dans la question comme mode de discours. Bien que sa période de validité diffère d'un groupe de discussion à un autre, M. Marcoccia estime qu'elle se trouve avoir dans l'esprit des participants une durée de vie limitée comme message initiatif, au risque sinon de vite se trouver recouverte par un nouveau fragment d'échange, ce que favorise particulièrement les forums de discussion entendus comme polylogues. Selon mon hypothèse, la question (soit explicitement posée dans le titre du message ou au début du message, autrement dit avec la présence effective d'un point d'interrogation qui modalise l'énonciation, soit rendue dans le titre même sous la forme par exemple du mot « Interrogation »), à la condition d'être à l'origine d'un ensemble d'interactions verbales dont il est possible de déceler la clôture dans le discours (avant reprise éventuelle ultérieurement), est à même de révéler certaines des valeurs sous-jacentes aux arts de la rue et au type de liste qu'ils peuvent faire sienne au titre d'une communauté fédérée.

Jean-Michel Rampon